

# mon Interco et moi

## Dourdannais en Eurepoix



ZOOM SUR LA CCDH p3

Le CIAS à la loupe

CÔTÉ BUSINESS p6

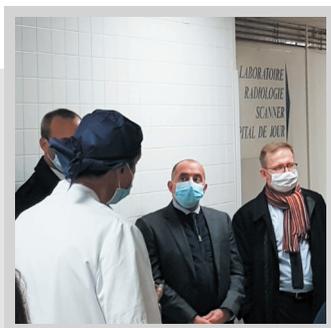
Bienvenue aux nouveaux entrepreneurs

TERRITOIRE DURABLE p8

Dossier SPÉCIAL : Mobilités



La communication de vos 11 communes : Breux-Jouy, Corbreuse, Dourdan, La Forêt-le-Roi, Le Val-Saint-Germain, Les Granges-le-Roi, Richarville, Roinville, Saint-Chéron, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Sermaise



Visite du préfet de l'Essonne et des élus du territoire à l'hôpital de Dourdan

## Le mot du Président

La crise sanitaire que nous traversons depuis le début de l'année n'est pas encore terminée. Les habitudes et les déplacements ont été bouleversés par les mesures prises par le gouvernement. Cela met en difficulté les entreprises et les commerces de notre territoire. La CCDH est donc présente pour répondre aux demandes de ses entrepreneurs, commerçants et artisans. Tous les maires des villes qui composent notre assemblée ont signé la lettre portée par l'Union des Maires de l'Essonne (UME) qui appelle à rouvrir dans les meilleurs délais les commerces de proximité si chers à nos habitants.

Parallèlement, il faut le dire, la situation dans les hôpitaux est très tendue. Par solidarité avec les personnels soignants, il est nécessaire de réduire, selon les possibilités de chacun, ses déplacements et le nombre de contacts quotidiens. Nous ne sortirons de cette période qu'en pensant « collectif », en restant unis et solidaires. C'est ensemble que nous parviendrons à vaincre ce virus.

Les services de la communauté de communes restent mobilisés pendant cette période difficile.

Nous travaillons notamment au développement des moyens de transport sur l'ensemble du territoire pour assurer la continuité des services publics et le lien avec l'ensemble des administrés. Ce lien n'est possible que lorsque le maillage entre nos communes est suffisant. Or, ce dernier demeure encore trop léger. C'est pourquoi, l'un des enjeux de cette mandature consiste à développer la mobilité interne du territoire, mais également vers les bassins de vie et d'emploi qui nous entourent.

Décembre est un mois de fêtes, et bien que cette année nécessite une prudence particulière, je vous souhaite des moments chaleureux, entourés des personnes qui vous sont chères.

*Prenez soin de vous et  
de vos proches,*

*Rémi Boyer*  
Président de la CCDH

## Sommaire

N°2

DÉCEMBRE 2020

 Edito	2	 Territoire durable	8
 Zoom sur la CCDH	3	 Retour en images	12
 Côté Business	5	 Mes actualités	14

# Le CIAS à la loupe

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), établissement public à but non lucratif, accompagne au quotidien les personnes âgées afin de prévenir et prendre en charge la perte d'autonomie, en adaptant ses services au vieillissement de la population.

Les actions menées, qu'elles soient sociales et/ou sanitaires, ne visent qu'à permettre le maintien à domicile et à retarder le placement en établissement.

Pour ce faire, le **Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)** et son équipe constituée d'infirmières et d'aide-soignantes interviennent pour :

- Des soins de nursing tels que la toilette, shampooing, etc.
- La prévention des risques comme les escarres ou les chutes.
- Une surveillance de l'hydratation, des selles, de la prise de traitement(s), etc.
- La coordination de l'intervention d'autres professionnels tels que pédicure, kiné et infirmières libérales.

Rappelons que ces interventions s'effectuent sur prescription médicale et que c'est l'Assurance Maladie qui assure la prise en charge financière de ce service.

Le service **d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)**, après une évaluation des besoins spécifiques, assure une prise en charge personnalisée et individualisée des usagers. Il confie aux aides à domicile et auxiliaires de vie des tâches d'aide à la toilette, à la préparation des repas et à l'entretien du lieu de vie.

En plus de maintenir l'autonomie et d'améliorer la qualité de vie des bénéficiaires, les interventions permettent de lutter contre l'isolement.

D'autres services y concourent encore comme celui du **Portage de repas** qui assure la livraison de déjeuners au quotidien si besoin. Celui du **Transport accompagnement véhicule** les personnes désireuses de maintenir une activité sociale telle que le coiffeur et les courses, ou qui simplement doivent consulter un praticien.

**Ces services, pour lesquels une tarification sociale a été mise en place, peuvent être pris en charge par le biais de l'APA, de l'aide sociale légale ou des caisses de retraite.**

## CIAS 2020, une nouvelle synergie !

La nouvelle gouvernance du CIAS incarnée par Rémi Boyer, Président, et Sarah Le Bret, vice-Présidente, s'inscrit dans la mise en place d'une dynamique inédite avec la réunion au sein d'un même espace du SSIAD et du SAAD.

Cette organisation leur permettra demain d'œuvrer, plus encore ensemble, pour répondre aux besoins des usagers qui sont le cœur de l'action du CIAS.

Des usagers que Sarah Le Bret connaît bien pour les avoir accompagnés tout au long de sa carrière dans le sanitaire et social comme aide-soignante à l'hôpital, en établissement ou à domicile.

Humaine, engagée, tant sur le plan professionnel qu'en tant qu'élue, le social n'est pas un vain mot pour elle. Son action prendra donc en compte les besoins des usagers du territoire.



# Les commissions...

Lors de la séance du 21 juillet, le Conseil communautaire a créé par délibération **6 commissions thématiques** :

1. Commission **Finances**
2. Commission **Aménagement du territoire**
3. Commission **Enfance/Petite enfance**
4. Commission **Développement durable**
5. Commission **Promotion du tourisme**
6. Commission **Travaux et équipements sportifs**



Ces commissions, qui ont un rôle consultatif, étudient et préparent les dossiers importants de leur secteur, soumis par le Président ou le Bureau communautaire.

Composées de **douze membres titulaires et de douze membres suppléants**, elles se réunissent sur convocation du Président ou des vice-Présidents selon une fréquence variable, généralement de **trois à six fois par an**. Elles peuvent solliciter l'intervention d'un tiers expert dans un domaine qui relève de leur champ de réflexion.



## Finances

Elle travaille à construire un budget annuel équilibré, limitant la pression fiscale et garantissant des marges de manœuvre pour investir. Elle prépare les principaux documents budgétaires de la collectivité.



## Enfance / Petite enfance

Elle est chargée de définir la politique intercommunale concernant les compétences Enfance et Petite enfance : politique d'attribution des places, projets pédagogiques, développement de l'offre à moyen et long termes, etc.



## Aménagement du territoire

Commission transversale, intégrant les sujets liés au Projet de territoire, au développement économique et aux mobilités. Elle a pour objectif de garantir un développement raisonné du territoire, prenant en compte son attractivité et la préservation du cadre de vie.



## Développement durable

Elle participe au suivi de la mise en œuvre du Plan Climat et de ses actions en faveur de la transition énergétique. Elle est une instance de partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les communes et la CCDH.



## Travaux et équipements sportifs

Elle a pour objectif d'élaborer un programme pluriannuel de travaux, de construction et d'amélioration du patrimoine de la collectivité. Un ciblage particulier est réalisé sur les équipements sportifs, en grand nombre au sein de la CCDH !



## Promotion du tourisme

Elle élabore, en partenariat avec Dourdan Tourisme, la stratégie touristique globale de la CCDH et participe à la construction d'actions qui renforcent la visibilité du territoire.

# Flash Info entreprises

## COVID-19



Soutenez le commerce de proximité et consommez local grâce à la plateforme **FaireMesCourses.fr**

### #FaireMesCourses

Commerçants, producteurs, artisans, consommateurs sur le territoire, la CCDH vous invite à vous rendre sur le site de la plateforme solidaire <https://www.fairemescourses.fr>

Cet outil numérique, mis gratuitement à votre disposition, vous permet de :

- créer votre boutique en ligne et proposer vos produits ainsi que les services de retrait, dépôt drive ou livraison ;
- commander chez vos commerçants habituels et les soutenir dans cette nouvelle phase de confinement.

Au moment de la publication du magazine, près d'une centaine d'artisans, commerçants et producteurs du territoire s'étaient inscrits sur cette plateforme.



**Rejoignez-les !**

Face au reconfinement et à ses conséquences, le service Développement économique demeure mobilisé pour vous accompagner.

N'hésitez pas à contacter Odile Drouen, Chargée de mission Développement économique : Port. 06 85 77 96 65  
Courriel : [odile.drouen@ccdourdannais.com](mailto:odile.drouen@ccdourdannais.com)



En fonction de votre situation, vous pouvez également contacter les institutions partenaires :

QUI ?	POURQUOI ?	COMMENT ?
La <b>DIRECCTE</b>	Pour toutes questions sur l'activité partielle	<b>01 78 05 41 14</b> les lundi / mardi / jeudi / vendredi de 14h à 16h30 ou par mail : <a href="mailto:idf-ut91.activite-partielle@direccte.gouv.fr">idf-ut91.activite-partielle@direccte.gouv.fr</a>
La <b>DGFIP</b> et l' <b>URSSAF</b>	Sur les thématiques *FDS/PGE/Activité partielle	<b>0806 000 245</b> du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h (*Fond de Solidarité / Prêt Garanti État)
La <b>Cellule d'urgence de la CCI</b>	Pour les commerces et TPE/PME	<b>01 55 65 44 44</b> du lundi au vendredi de 9h à 17h30
La <b>CCI Essonne</b>	Pour être reçu.e. à une permanence bimensuelle en sous-préfecture d'Etampes	Prise de rendez-vous préalable indispensable au <b>01 60 79 90 13</b> ou par mail : <a href="mailto:territoires@essonne.cci.fr">territoires@essonne.cci.fr</a>
La <b>CMA Essonne</b>	Sur les dispositifs d'aide dédiés aux artisans	Numéro d'urgence « Relance Artisan » : <b>0806 705 715</b> Mail : <a href="mailto:cma.eco@artisanat91.fr">cma.eco@artisanat91.fr</a>

Vous pouvez également consulter une synthèse des mesures d'aide de l'État sur : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/faq>



## Relance de l'activité des TPE/PME : la CCDH participe au Fonds Résilience



La Région Île-de-France, la Banque des Territoires et les collectivités territoriales franciliennes ont mis en place, en septembre dernier, une avance remboursable exceptionnelle de 3 000 € à 100 000 €.

L'objectif de ce « Fonds Résilience » est de soutenir la relance de l'activité des TPE/PME en les aidant à financer les dépenses générées par les adaptations indispensables au contexte sanitaire.

Ce fonds a été abondé par la CCDH à hauteur de 27 000 €.

**TPE, micro-entreprises, associations du territoire, vous n'avez pas ou plus accès au financement bancaire ? N'hésitez pas à vous rendre sur le site :**

**[www.iledefrance.fr/fondsresilience](http://www.iledefrance.fr/fondsresilience)**

**A ce jour, 3 entreprises du territoire ont pu bénéficier de cette aide financière pour un montant total de 60 000 €.**

## Bienvenue aux nouveaux entrepreneurs



### BUREAU NATSUMI - Services des traiteurs

7 rue des Fosses du Château  
91410 DOURDAN

☺ Madame Natsumi BUREAU



### FORNESI BATISTE

Régie publicitaire de médias  
32 rue du Pont de l'Aridaine  
91410 LA FORÊT-LE-ROI

☺ Monsieur Batiste FORNESI



### GVR MULTISERVICES

Nettoyage de bâtiments  
27 rue de la Cavée Saint-Martin  
91410 ROINVILLE

☺ Monsieur Raphaël GARCIA-VIDEIRA



### GOLF A DOMICILE - Organisation de foires, salons professionnels et congrès

20 rue de Levimpont  
91410 SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN

☺ Monsieur Laurent GAMBIRASIO



### HOLDING RTPE - Activités comptables

15 rue du Coteau Sud  
91530 SAINT-CHÉRON

☺ Monsieur Patrick WOJTASINSKI



### J3S STUDIO - Designer graphique

1 rue Antoine-Laurent de Lavoisier  
91410 DOURDAN

☺ Mme Jessica STEFANONI



### L'ATELIER TIPHAINE - Vente au détail et dégustation de thés, cafés, chocolats, apéritifs salés...

12 rue de Chartres - 91410 DOURDAN

☺ Madame Tiphaine COMBELLES



### LA PAUSE

Salon de thé & Gîte  
17 rue de l'Abreuvoir - 91410 DOURDAN

☺ Madame Fabienne RIPOCHE



### L'ATELIER DES COMTESSES

Soins de beauté  
9 rue de la Poterie  
91530 LE VAL-SAINT-GERMAIN

☺ Mme Stéphanie BOUCHEZ

# CCDH-Initiative Essonne

## Un partenariat qui fait ses preuves

Le service Développement économique de la CCDH s'appuie au quotidien sur l'équipe d'Initiative Essonne. Membre d'Initiative France, il s'agit du premier réseau associatif de financement et d'accompagnement des entrepreneurs.



Sa mission : accompagner et financer les entrepreneurs avec un prêt d'honneur (prêt à taux 0% sans garantie personnelle) pour renforcer leur apport personnel et leur faciliter l'accès à un prêt bancaire.

A ce jour, 5 commerçants et artisans du territoire ont pu bénéficier de ce parcours d'accompagnement et obtenir une aide financière leur permettant de concrétiser leur projet.

La démarche de ce partenaire ne s'arrête d'ailleurs pas là puisqu'il propose aux entrepreneurs d'être parrainés durant une année par un dirigeant d'entreprise qui :

- leur fait bénéficier de son expérience et de son réseau,
- leur apporte un soutien moral,
- leur permet d'éviter les dangers de l'isolement.

**Vous êtes dirigeant.e. d'une entreprise du territoire et souhaitez devenir parrain, marraine ? N'hésitez pas à contacter Madina Traoré - Responsable Développement Entrepreneuriat : 07 88 36 29 18 / m.traore@initiative-essonne.fr**



**LE VERGER DU VAL - Epicerie**  
Rue du Village  
91530 LE VAL-SAINT-GERMAIN  
☺ M. Icham EL GHALI



**VANDEWEEGHE VIKTORIA**  
Activités spécialisées  
de design  
37 chemin des Touranies  
91530 LE VAL-SAINT-GERMAIN  
☺ Madame Viktoria VANDEWEEGHE



**SONESIS OPTIC**  
Commerce de détail d'optique  
5 rue de l'Ouye - CC Croix St Jacques  
91410 DOURDAN  
☺ M. Sylvain LASCAR



**VIGIER AURÉLIEN**  
Chirurgien-dentiste  
15 rue Debertrand  
91410 DOURDAN  
☺ M. Aurélien VIGIER



**STAR COIFFURE - Coiffure**  
22 rue Debertrand  
91410 DOURDAN  
☺ Monsieur Boudjemaa MENGHOUR



## Nous leur souhaitons la bienvenue !

**Accompagnement des entreprises : le service Développement économique toujours mobilisé**

Vous avez un projet de création, de reprise ou de transmission d'activité ? Le service Développement économique peut vous renseigner et vous orienter, en fonction de vos problématiques, vers les partenaires de la CCDH afin de mieux vous accompagner.

Une permanence est assurée dans nos locaux, tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois, sur rendez-vous par Odile Drouen.

**Pour prendre rendez-vous, envoyez un mail à : odile.drouen@ccdourdannais.com ou 06 85 77 96 65**



## Dossier

# Les mobilités

Se déplacer est une problématique quotidienne pour nombre d'habitants de la communauté de communes. La recherche d'un cadre de vie agréable et préservé induit nécessairement un certain éloignement du cœur urbain de la métropole parisienne. L'accès aux grands pôles d'emploi du département (Massy, Plateau de Saclay, Brétigny, Etampes...) et de la région (Paris, Orly...) doit cependant pouvoir se faire dans les meilleures conditions, et notamment par des transports en commun performants et accessibles. C'est aussi indispensable à l'attractivité économique du territoire.

Mais au-delà des trajets domicile-travail, améliorer la mobilité du quotidien, c'est aussi chercher à faciliter les petits déplacements internes au territoire (vers les commerces de proximité, les équipements publics, ou pour des activités de loisirs). Il existe aujourd'hui un véritable enjeu à faciliter et développer les modes de transport doux pour ces petits déplacements très souvent réalisés en véhicule individuel.

Consciente de ces problématiques et pour répondre aux objectifs du Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) et réduire les émissions de gaz à effet de serre, la CCDH va engager ces prochaines années une pluralité de chantiers en partenariat avec Île-de-France Mobilités. Ils visent à favoriser la mobilité des habitants sur l'ensemble des champs d'action : transport public régulier, autopartage, mobilités douces...

### Le Plan Climat Air-Énergie Territorial : qu'est ce que c'est ?

Le PCAET est une stratégie sur 6 ans en faveur de la transition énergétique.

Elle met en place diverses actions sur des thématiques variées comme le logement, l'agriculture ou le transport.



## Renforcer l'offre de bus

Île-de-France Mobilités lance actuellement une démarche globale de mise en concurrence des opérateurs destinée à revoir en intégralité le réseau de bus sur le sud de l'Essonne. Parallèlement, les élus de la CCDH sollicitent la prise en compte dans son cahier des charges des besoins des habitants et des entreprises.

Ces besoins peuvent être identifiés ainsi :

- 1 Augmentation de l'offre et des fréquences pour le rabattement vers les gares de Dourdan et Saint-Chéron ;
- 2 Amélioration de la desserte des parcs d'activités ;
- 3 Renforcement des liaisons avec Etampes ;
- 4 Création d'une nouvelle ligne permettant de rejoindre la gare autoroutière de Briis-sous-Forges depuis Saint-Chéron.

Certaines de ces missions pourraient être réalisées par un transport à la demande (TAD), mode de transport qui allie souplesse et efficacité.





**REZO  
POUCE**  
L'AUTOSTOP AU QUOTIDIEN

**REZO POUCE**

## Développer l'autopartage

Augmenter le nombre de passagers par véhicule est aussi un moyen de contribuer à la mobilité tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

L'autopartage peut se faire de différentes façons :

- s'inscrire sur une plateforme de covoiturage,
- mettre en partage son véhicule lorsque celui-ci n'est pas utilisé,
- prendre un auto-stoppeur en route...

La CCDH a ainsi noué un partenariat avec "Rezo Pouce" pour faciliter et sécuriser cette pratique !

Elle travaille par ailleurs avec la Banque des Territoires pour servir de terrain d'expérimentation, à plus long terme, à l'accueil d'une entreprise d'autopartage en libre-service sur chacune de ses communes.

En cette fin d'année 2020, la CCDH s'engage avec « Rezo Pouce » à déployer un outil de développement de l'auto-stop du quotidien sur l'ensemble du territoire. L'objectif est de faire du stop une pratique sécurisée et solidaire, entre des membres inscrits sur une plateforme et entre des points d'arrêt préalablement matérialisés (par exemple à la gare de Sermaise). Le flux de voitures constitue une opportunité de déplacements à saisir !

Une enquête de localisation des arrêts « sur le pouce » sera conduite afin que ceux-ci répondent le mieux possible aux besoins des habitants.



## Promouvoir les moyens de transport doux

Ils utilisent l'énergie humaine, éventuellement assistée par une énergie complémentaire (marche, vélo, trottinette...) et permettent de limiter les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre.

Si ces moyens de déplacement sont les plus efficaces pour réaliser de courtes distances, ils sont aussi les moins utilisés par les habitants.

Des mesures d'action de sécurisation et de soutien seront donc déployées pour faciliter leur pratique : création de pistes et voies cyclables, installation d'une signalétique incitative à la marche, mise en place de consignes sécurisées aux abords des gares...



## Aide à l'achat d'un vélo électrique ou location Véligo

Pour faciliter l'acquisition d'un vélo électrique neuf, Île-de-France Mobilités accorde depuis décembre 2019 une aide financière de 500 € (dans la limite de 50% du prix total du vélo et de ses accessoires de sécurité).

Et pour ceux qui voudraient tester avant d'acheter, il existe aussi le service « Véligo Location » qui permet de louer pendant 6 mois un vélo électrique à tarif réduit (40 € maximum par mois).

RDV sur [www.ile-de-france-mobilités.fr](http://www.ile-de-france-mobilités.fr) pour bénéficier des services.



« Notre objectif n'est autre que la fluidité des déplacements afin de redonner de l'oxygène au développement économique et aux interactions humaines. Les chantiers sont nombreux : du renforcement de l'offre de lignes de bus, pour lequel il nous faut tisser un partenariat pérenne et efficace avec Île-de-France Mobilités, au développement de l'autopartage, sans oublier le déploiement d'une plateforme de connexion à l'auto-stop au quotidien.

En parallèle, le volet de la mobilité douce s'inscrit dans une perspective d'amélioration du cadre de vie. Cela implique l'installation de consignes sécurisées de vélos aux abords des gares, la création de pistes cyclables, la possibilité de proposer des aides aux particuliers et aux collectivités pour l'acquisition d'un vélo électrique, la mise en place de bornes électriques pour recharger les véhicules. »



Stéphane Poussin,  
vice-Président aux Mobilités,  
Maire des Granges-le-Roi

## Réseau de bornes électriques

Afin d'accompagner le développement de l'électromobilité, une réflexion est déjà engagée par la CCDH pour assurer une couverture large du territoire en bornes de recharge électrique.

Adaptées à tous les types de véhicules électriques, elles seront déployées dans un premier temps sur les parcs d'activités du territoire.





## Dispositif **DEPAR**

La CCDH, en partenariat avec La Poste, lance dès cet hiver le dispositif **DEPAR « Diagnostics Énergétiques pour Accompagner la Rénovation »** dédié aux économies d'énergie dans les logements.

Celui-ci permet aux propriétaires éligibles\* de maisons individuelles de bénéficier **gratuitement** d'une visite technique intégrant : des conseils pratiques personnalisés, la remise et l'installation d'un kit « éco-gestes » et la réalisation d'un **diagnostic énergétique complet du logement** permettant d'identifier les sources de déperdition énergétique et les pistes d'amélioration et de réduction des consommations énergétiques.

Un relai vers l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) sera ensuite réalisé afin de bénéficier d'informations sur les aides financières accessibles.

Alors que nous sommes très souvent sollicités de façon intempestive pour des travaux de rénovation, cette démarche repose sur l'implication du facteur comme acteur de confiance auprès des habitants. Il constitue la première porte d'entrée de sensibilisation, notamment auprès de personnes qui méconnaissent les travaux possibles et les aides auxquelles elles peuvent prétendre.

**Vous allez prochainement recevoir un courrier qui précisera toutes les informations nécessaires pour bénéficier du dispositif.**

*\*Le dispositif est conditionné au niveau de ressources des ménages calculé à partir du nombre de personnes du ménage et de son revenu fiscal.*



## Rénovation énergétique de votre logement : **prenez à l'action !**

### Rencontre avec Florentin Autin

Conseiller info énergie pour la CCDH

#### CCDH : De quoi parle-t-on exactement ?

“De l'ensemble de travaux visant à diminuer les consommations énergétiques du logement. Pour cela, la priorité est d'améliorer l'isolation, d'adapter ou de changer le mode de chauffage, d'optimiser la ventilation...”

#### CCDH : Pourquoi se lancer ?

“Parce que l'augmentation du prix des énergies rend de plus en plus rentables l'isolation et les systèmes de chauffage performants. Des aides financières permettent aujourd'hui à tous les ménages de rénover efficacement leur logement, en une seule ou en plusieurs étapes.”

#### CCDH : Comment faire ?

“Prenez contact sans plus attendre avec l'ALEC Ouest Essonne pour vous renseigner par téléphone ou prendre RDV avec un conseiller énergie à Dourdan, Palaiseau ou Etampes.”

[cie@alecoe.fr](mailto:cie@alecoe.fr)  
01 60 19 10 95  
[www.alec-ouest-essonne.fr](http://www.alec-ouest-essonne.fr)



## DES JEUNES EN FORMATION

Les accueils de loisirs de la CCDH reçoivent les stagiaires de la formation baby-sitting du PIJ\* de Dourdan, pour une mise en situation enrichissante auprès des enfants.

\*Point Info Jeunesse



## RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

Visite de chantier du Président Rémi Boyer sur le stade Maurice Gallais (Dourdan).



## 3<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU RENDEZ-VOUS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Au programme : rencontre des entreprises du territoire avec le nouvel exécutif de la CCDH, présentation du Plan de relance gouvernemental par Christophe Deschamps, Sous-préfet d'Étampes, et des dispositifs d'aide de la Région par Isabelle Perdereau, Conseillère régionale.

## LA CCDH SE MOBILISE POUR SOUTENIR SES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Les élus ont participé à une réunion initiée par Paolo De Carvalho, maire de Dourdan, pour échanger sur les dispositifs de soutien et d'accompagnement destinés plus particulièrement aux restaurateurs et cafetiers du territoire.



## RENCONTRE AVEC LA MINISTRE BRIGITTE BOURGUIGNON

Le Président Rémi Boyer et plusieurs élus du territoire ont reçu la Ministre déléguée à l'Autonomie, pour aborder les problématiques rencontrées par les personnels chargés de l'accompagnement à domicile des personnes âgées, en perte d'autonomie ou de handicap.





## DES SPORTIFS DE PREMIER PLAN SUR NOTRE TERRITOIRE

Le Président Rémi Boyer et Paolo De Carvalho accueillent Christian Bauer et ses athlètes de stature internationale venus s'entraîner au gymnase Lino Ventura, à Dourdan.



## LES ÉLUS SUR LE TERRAIN

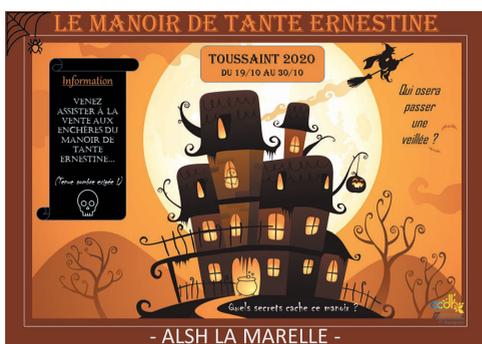
Rencontre entre les élus de la CCDH (Carine Houdouin, vice-Présidente au Tourisme et José Correia, vice-Président au Développement économique) avec Madame Ozdemir, gérante du restaurant Anatolie Kebab, situé à Saint-Chéron.

Au cœur des discussions : impact de la crise sanitaire sur son activité et échanges sur les dispositifs de soutien envisagés à l'échelle de l'interco.



## A LA DÉCOUVERTE D'UNE FERME PAS COMME LES AUTRES

Dans le cadre des matinées collectives organisées par le RAM de Dourdan et destinées aux assistantes maternelles, la ferme itinérante « Les Zart-Nimax » s'est installée quelques heures à l'espace culturel René Cassin. Une rencontre qui a conquis les tout-petits et les plus grands !



## LES ACCUEILS DE LOISIRS À L'HEURE D'HALLOWEEN

Les animateurs des accueils de loisirs se sont une nouvelle fois montrés particulièrement créatifs pour les vacances de la Toussaint. La Marelle (Corbreuse) s'est ainsi métamorphosée en manoir, immergeant les enfants dans des activités, jeux et enquêtes autour d'Halloween. Un programme particulièrement apprécié par les jeunes usagers.

LA CCDH  
recrute

**Pour le Service Petite enfance :** un·e· psychologue pour des interventions sur ses 5 structures (3 crèches et 2 Relais Assistants Maternels). Contrat de 10 mois, à raison de 11 heures par mois. Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) : [catherine.mustiere@ccdourdannais.com](mailto:catherine.mustiere@ccdourdannais.com)

**Pour le Service Enfance/Accueils de loisirs :** des animateurs stagiaires (F/H) et /ou titulaires du BAFA pour intervenir les mercredis et pendant les vacances scolaires. Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) en précisant vos périodes de disponibilité : [thomas.merlin@ccdourdannais.com](mailto:thomas.merlin@ccdourdannais.com)

**Pour le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) :** 2 aide-soignant·e·s. titulaires du CAFAS ou DPAS, possédant le permis B et disposant d'un véhicule. Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) : [ssiad@ccdourdannais.com](mailto:ssiad@ccdourdannais.com)



## Point info travaux



**Stade Maurice Gallais :** malgré un retard engendré par les intempéries, le chantier progresse avec la reprise des tribunes et de la toiture. Les services techniques sont par ailleurs intervenus sur le site pour procéder à l'abattage des arbres morts.

**Accueil de loisirs La Garenne :** des travaux de sécurité ont eu lieu avec la remise aux normes de la trappe de désenfumage du bâtiment.



## JO de 2024 : le gymnase Nicolas Billiault retenu comme centre de préparation



La bonne nouvelle est tombée le 5 octobre dernier : le gymnase Nicolas Billiault, situé à Dourdan, a été sélectionné comme Centre de Préparation des Jeux Olympiques (pour les épreuves d'escrime) au terme d'une procédure menée avec différents acteurs sur des critères techniques mais aussi liés à l'environnement.

Il figurera sur un catalogue appelé à être publié début 2021 qui sera remis aux comités olympiques et paralympiques étrangers afin de les guider dans leur choix des sites d'entraînement.

**La CCDH se réjouit de cette annonce qui mettra en lumière son territoire.**



# Délibérations...

## du Conseil communautaire du 21 septembre

- Adoption du Budget Supplémentaire 2020
- Décision d'élaborer un pacte de gouvernance
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)
- Désignation des membres de la commission Délégation de Service Public
- Désignation des membres des commissions intercommunales
- Désignation des membres de la commission intercommunale d'accessibilité
- Proposition de commissaires membres de la commission intercommunale des impôts directs (CIID)
- Désignation des représentants de la CCDH pour siéger au conseil d'administration de l'Agence Locale de l'Énergie Ouest Essonne
- Désignation du représentant de la CCDH au conseil d'administration d'Essonne Développement
- Approbation de la convention de partenariat de soutien à la création, à la reprise et à la croissance d'entreprises entre la CCDH et l'association Initiative Essonne
- Approbation d'une convention de partenariat relative au renforcement des réseaux d'entreprises à l'échelle du Sud-Essonne
- Adoption du compte-rendu annuel de traité de concession de l'éco-parc Dourdan Nord
- Présentation du rapport d'activité 2019 de l'EPIC « Dourdan Tourisme »
- Présentation du rapport d'exploitation 2019 du centre aquatique Hudolia
- Autorisation de programme/crédit de paiement 2020 pour le pôle Petite enfance de Dourdan
- Exonération pour l'année 2021 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les entreprises ne bénéficiant pas du service public de collecte des déchets

## Nouveau confinement : quel impact sur les services de la CCDH ?

La CCDH assure la continuité des services qu'elle apporte à la population, en s'adaptant au contexte sanitaire, selon les règles en vigueur au 28 octobre.

**Petite enfance** : les RAM et structures d'accueil familial et collectif réparties sur le territoire demeurent ouverts au public. Il est demandé aux parents qui viennent déposer et reprendre leur(s) enfant(s) de ne pas rester plus de 15 minutes dans les structures d'accueil.

**Enfance** : les accueils de loisirs continuent à recevoir les enfants dans le respect du protocole sanitaire. Les enfants âgés de 6 ans ou plus doivent ainsi porter un masque.

**Action sociale** : les services d'aide et de soins à domicile, de portage de repas, d'accompagnement, d'aide sociale légale, de téléassistance, d'épicerie sociale sont maintenus. Les permanences d'écrivain public ont lieu sur rendez-vous (01 60 81 12 20).

**Equipements sportifs** : l'ensemble des structures communautaires (stades, gymnases, complexe aquatique Hudolia) sont fermées au public. Les stades et gymnases peuvent toutefois être accessibles aux scolaires et sportifs de haut niveau, sous certaines conditions.



Accès à l'**accueil** de la CCDH **uniquement sur rendez-vous**



**Permanence téléphonique** aux jours et horaires habituels (du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h)  
**01 60 81 12 20**





GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# TousAntiCovid

## La mesure barrière complémentaire

pour me protéger et protéger les autres



Se laver régulièrement les  
mains ou utiliser une solution  
hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans  
son coude ou dans un  
mouchoir



Se moucher dans un  
mouchoir à usage unique



Porter correctement un masque  
quand la distance ne peut pas  
être respectée et dans les lieux  
où cela est obligatoire



Respecter une distance  
d'au moins un mètre avec  
les autres



Limitier au maximum ses  
contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le  
visage



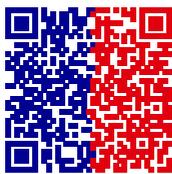
Aérer les pièces 10  
minutes, 3 fois par jour



Saluer sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



Utiliser  
TousAntiCovid



#Tous  
AntiCovid

Télécharger l'application



[www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid)